



Titres Secondaires

Pays	Date d'émission	Date d'échéance	Devise	Capital émis [M\$]	Capital en circulation [M\$]	Taux d'intérêt	Date la plus proche de remboursement par la CIBC (Le plus élevé entre le prix du rendement des obligations du Canada ¹ et la valeur nominale)	Date la plus proche de remboursement par la CIBC (à la valeur nominale)	CUSIP/ISIN
Local	4 avr 2018	4 avr 2028 ²	\$ CAD	1,500 \$	1,500 \$	3,45% ³		4 avr 2023	136069YW5
Local	29 mai 1996	25 mai 2029 ⁴	\$ CAD	25 \$	25 \$	8,70%			136069BJ9
Local	19 juin 2019	19 juin 2029 ²	\$ CAD	1,500 \$	1,500 \$	2,95% ³		19 juin 2024	13607GCJ1
Local	21 jul 2020	21 jul 2030 ²	\$ CAD	1,000 \$	1,000 \$	2,01% ³		21 jul 2025	13607HBC5
Local	7 jan 1991	7 jan 2031	\$ CAD	200 \$	200 \$	11,60%	7 jan 1996		136069AT8
Local	19 avr 2021	21 avr 2031 ²	\$ CAD	1,000 \$	1,000 \$	1,96%		21 avr 2026	13607HRJ3
Local	15 mai 1991	15 mai 2031	\$ CAD	150 \$	150 \$	10,80%	15 mai 2021		136069AU5
Local	29 mai 1996	25 mai 2032 ⁴	\$ CAD	25 \$	25 \$	8,70%			136069BK6
Local	29 mai 1996	25 mai 2033 ⁴	\$ CAD	25 \$	25 \$	8,70%			136069BL4
Local	29 mai 1996	25 mai 2035 ⁴	\$ CAD	25 \$	25 \$	8,70%			136069BM2
Étrangers	11 jul 2018 ⁵	11 jul 2024 ⁴	\$ TTD	175 \$	175 \$	5,75%			privée
Étrangers	24 jul 1985	31 jul 2084	\$ US	300 \$	38 \$	Taux variable ⁶		27 jul 1990	XS00105557121

Pays	Date d'émission	Date d'échéance	Devise	Capital émis [M\$]	Capital en circulation [M\$]	Taux d'intérêt	Date la plus proche de remboursement par la CIBC (Le plus élevé entre le prix du rendement des obligations du Canada¹ et la valeur nominale)	Date la plus proche de remboursement par la CIBC (à la valeur nominale)	CUSIP/ISIN
Étrangers	15 aou 1986	31 aou 2085	\$ US	250 \$	11 \$	Taux variable ⁷		20 aou 1991	GB0001703890

¹ Le prix du rendement des obligations du Canada est un prix qui est déterminé au moment du remboursement dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majorée d'une marge prédéterminée.

² Les débetures sont également assujetties à la disposition relative aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUVN), qui sont nécessaires pour que les débetures soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie selon Bâle III. Par conséquent, les débetures sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur, tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres. En pareil cas, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans les suppléments de prospectus pertinents), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans les suppléments de prospectus pertinents).

³ Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement au pair et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré d'une marge prédéterminée.

⁴ Ne peuvent être rachetés avant la date d'échéance.

⁵ Billets à terme subordonnés garantis en dollars de Trinité-et-Tobago émis le 11 juillet 2018 par FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited, filiale de CIBC FirstCaribbean, et garantis par CIBC FirstCaribbean de manière subordonnée.

⁶ Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en dollars US à six mois majoré de 0,25 %.

⁷ Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en dollars US à six mois majoré de 0,125 %.